



## ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VERDIERE (83)



### 4c. LE REGLEMENT GRAPHIQUE ENSEMBLE DE LA COMMUNE (1/13.000e)

**Dates :**

Elaboration du PLU prescrite par DCM du 29/07/2014  
 Entrée en vigueur du RNU le 27/03/2017  
 PLU arrêté par DCM du .....  
 PLU approuvé par DCM du .....

DCM : Délibération du Conseil Municipal  
 PLU : Plan Local d'Urbanisme  
 RNU : Règlement National d'Urbanisme

#### DOCUMENT DE CONCERTATION - 12/11/2018

POULAIN URBANISME CONSEIL  
 223 ch du Malmont-Figanières, 2bis Les Hauts de l'Horloge, 83300 DRAGUIGNAN  
 Email : contact@poulain-urbanisme.com

EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET AUX ESPACES VERTS				
Numéro	Objet	Localisation	Superficie	Bénéficiaire
1	Pose d'une antenne téléphonique	Lieudit La Lauvière	318 m <sup>2</sup>	Commune
2	Création d'une station d'épuration	Parcelles 289p et 290p, La Mourotte	2 554 m <sup>2</sup>	Commune
3	Mise en place de containers à ordures	Parcelle 87, La Mourotte	163 m <sup>2</sup>	Commune
4	Création d'une aire de retournement et d'une aire de stationnement paysager	Parcelles 60 et 61, La Mourotte	1 142 m <sup>2</sup>	Commune
5	Aménagement d'un carrefour en entrée de ville	RD 30, lieudit Saint Eloi	578 m <sup>2</sup>	Commune
6	Aménagement d'un accès et amélioration des abords des équipements sportifs	Parcelles 1 403 et 541p	1 315 m <sup>2</sup>	Commune
7	Extension du cimetière et aire de stationnement	Parcelle 1 255, Lieudit Le Pont	2 032	Commune
8	Élargissement du chemin de la Mourotte	Chemin de la Mourotte	Largeur de 6 m	Commune
9	Élargissement du chemin de la Mourotte	Chemin de la Mourotte	Largeur de 6 m	Commune
10	Mise en place de containers à ordures	Parcelle 425, ch de l'Abel, Les Bregulères	1 332 m <sup>2</sup>	Commune
11	Création d'un parking	Parcelle 175p La Mourotte	1 008 m <sup>2</sup>	Commune
12	Protection de l'accès et du local permettant de puiser l'eau	Parcelle 515, Lieudit Gouargo	1 944 m <sup>2</sup>	Commune
13	Protection de l'accès et du local permettant de puiser l'eau	Parcelles 388 et 1227, lieudit Rouvegros	7 725 m <sup>2</sup>	Commune
14	Élargissement du chemin des Blacas	Chemin des Blacas	Largeur de 6 m	Commune
15	Élargissement du chemin des Lavandes	Chemin des Lavandes	Largeur de 6 m	Commune
16	Élargissement de la RD 554	Parcelles 1749p et 14p, lieudit La Nouguière	2 485 m <sup>2</sup>	Conseil Départemental
17	Élargissement de la RD 32	Parcelles D 328p, 329p et 330p, Lieudit Masargues	629 m <sup>2</sup>	Conseil Départemental

- ★ Elément patrimonial au titre du L.151-19 du CU
- ★ Elément pouvant changer de destination au titre du L.151-11-2° du CU
- Espace Boisé Classé (L.113-1 du CU)
- Emplacement réservé (L.151-41-1° à 4° du CU)
- Espace paysager inconstructible (L.151-19 du CU)
- Secteur de taille et de capacité limitées (stecal)
- Secteur à orientation d'aménagement
- Secteur de mixité fonctionnelle (R.151-37-1° du CU)
- Zone urbaine patrimoniale du village UA
- Secteur urbain patrimonial de Saint Eloi UAh
- Secteur urbain patrimonial de La Mourotte UAm
- Zone urbaine mixte UB
- Zone à urbaniser AUA en entrée de ville avec projet(s) d'aménagement d'ensemble
- Zone à urbaniser AUB à vocation de logement avec projet d'aménagement d'ensemble
- Zone à urbaniser AUC à vocation de logement sur la Mourotte
- Zone à urbaniser AUD à vocation de dépôt et entrepôts pour artisans
- Zone à urbaniser AUT à vocation touristique avec projet d'ensemble
- Zone à urbaniser stricte ZAU (non réglementée)
- Zone agricole A
- Zone naturelle N
- Secteur naturel d'équipements collectifs Ne
- Secteur naturel habité Nh
- Secteur naturel de parc photovoltaïque Nph
- Secteur naturel de ripisylves et zones humides Nr
- Secteur naturel touristique Nt (stecal)

